

Faits marquants

Ce bulletin d'information vous présente des statistiques exclusives sur la garantie des salaires et les activités de l'AGS dans le cadre des procédures collectives. Les évolutions chiffrées sont indiquées sur 12 mois glissants, c'est-à-dire les 12 derniers mois arrêtés à la fin du 3^e trimestre et du 4^e trimestre 2014, afin de fournir des résultats qui tiennent compte des délais nécessaires à la transmission des informations entre les différents intervenants des procédures collectives et à leur enregistrement.

Diminution contenue des interventions AGS

L'évolution à la hausse du nombre annuel de défaillances d'entreprises (redressements judiciaires et liquidations judiciaires) mesuré en fin de mois s'atténue (l'assureur-crédit Coface anticipe même un recul de 1,2% de ces faillites en 2014 par rapport à 2013). Selon la Banque de France, à fin septembre 2014 et en cumul sur les 12 derniers mois, leur nombre s'établit à 63 322, soit une hausse de +1,0% par rapport à septembre 2013. En parallèle, et même si tous les indicateurs d'activité de l'AGS demeurent à des niveaux élevés, le nombre d'interventions baisse très légèrement (sauf pour les procédures de sauvegarde).

Sur 12 mois glissants, le nombre d'affaires AGS ouvertes en liquidation judiciaire d'office et en redressement judiciaire diminue de -1,0% à fin septembre 2014. Dans le même temps, le nombre d'interventions en procédure de sauvegarde a connu un accroissement de +5,1%. Au regard des chiffres provisoires du 4^e trimestre 2014, ces tendances devraient se confirmer.

Alors que son évolution sur 12 mois glissants était orientée à la hausse depuis le 1^{er} trimestre 2012, le nombre de salariés bénéficiaires de la garantie AGS baisse : -4,2% à fin décembre 2014.

Niveau record des avances en 2014

Le montant global avancé en 2014 s'est accru de +0,7% par rapport à 2013 pour atteindre les 2,201 milliards d'euros, soit un niveau sur une année civile encore jamais atteint à ce jour dans l'histoire de l'AGS. Le constat est identique pour les récupérations qui, sous l'effet des fortes avances de ces dernières années, ont augmenté de +6,5%.

Dans ce contexte, le taux de cotisation a été maintenu à 0,30% par le Conseil d'administration de l'AGS du 10 décembre 2014.

Thierry Méteyé

Directeur national de la Délégation Unédic AGS

Indicateurs

Dépenses et encaissements de l'AGS

sur 12 mois glissants : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Avances

2 201,2 M€

+0,7%

Récupérations

764,6 M€

+6,5%

Bénéficiaires

273 682

salariés

-4,2%

Evolution des procédures collectives avec intervention de l'AGS

sur 12 mois glissants : du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014

Liquidations judiciaires

14 573

affaires AGS ouvertes

-0,7%

Redressements judiciaires

9 691

affaires AGS ouvertes

-1,5%

Montant des cotisations

sur 12 mois glissants : du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2014

Cotisations

1 440,0 M€

Taux de cotisation

0,30%

(depuis le 1^{er} avril 2011)

Evolution des procédures de sauvegarde

sur 12 mois glissants : du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014

Sauvegardes

1 668

procédures

+3,7%

Evolution du nombre d'affaires ouvertes au titre de la garantie AGS en liquidation judiciaire d'office et en redressement judiciaire

Statistiques

Nombre d'affaires AGS ouvertes	Données au 3 ^e trimestre 2014						Données provisoires au 4 ^e trimestre 2014					
	Juillet	Août	Sept.	Cumul		Evolution annuelle 12 mois glissants	Oct.	Nov.	Déc.	Cumul		
				3 ^e trim. 2014	12 mois glissants					4 ^e trim. 2014	12 mois glissants	
Liquidation Judiciaire d'office	1 338	504	1 345	3 187	14 573	-0,7%	1 223	851	183	2 257	12 958	
Redressement Judiciaire	822	282	738	1 842	9 691	-1,5%	736	545	166	1 447	8 298	
Total	2 160	786	2 083	5 029	24 264	-1,0%	1 959	1 396	349	3 704	21 256	

Source. Délégation Unédic AGS (données arrêtées au 31 décembre 2014).

Champ. Les statistiques sur les affaires ouvertes au titre de la garantie AGS une période donnée (trimestre ou année) concernent les entreprises défilantes pour lesquelles le jugement d'ouverture d'une procédure collective (liquidation judiciaire d'office ou redressement judiciaire) a été prononcé au cours de la période et qui ont fait l'objet d'une demande d'avance au 31 décembre 2014. **Avertissement.** Ces statistiques sont susceptibles d'évoluer, essentiellement pour le 4^e trimestre 2014, en raison de la transmission des relevés de créance par les mandataires judiciaires à la Délégation Unédic AGS qui peut être postérieure à la date d'arrêt des données. Même si elles ne sont pas totalement figées, les évolutions fournies sur 12 mois glissants indiquent des tendances fiables.

Faits marquants

Diminution du nombre d'affaires AGS ouvertes sur 12 mois glissants

Après avoir longtemps progressé, le nombre de liquidations judiciaires d'office et de redressements judiciaires ayant donné lieu à une intervention de l'AGS baisse de façon limitée avec une évolution annuelle à la fin du 3^e trimestre 2014 de -1,0% (contre +0,8% à la fin du 2^e trimestre 2014 et +3,3% à la fin du 1^{er} trimestre 2014).

Cette baisse est plus prononcée pour les redressements judiciaires dont la diminution est supérieure de 0,8 point à celle des liquidations judiciaires.

Tendance

Vers une poursuite de la baisse du nombre d'affaires AGS ouvertes

Les chiffres provisoires du 4^e trimestre 2014 (arrêtés au 31 décembre 2014) indiquent un probable maintien de cette inversion de tendance et donc une diminution du nombre d'interventions AGS en liquidation judiciaire d'office et en redressement judiciaire : 21 256 affaires ont déjà été ouvertes sur les 12 derniers mois, soit une baisse de -3,8% par rapport aux données provisoires des 12 mois précédents (chiffres arrêtés au 31 décembre 2013).

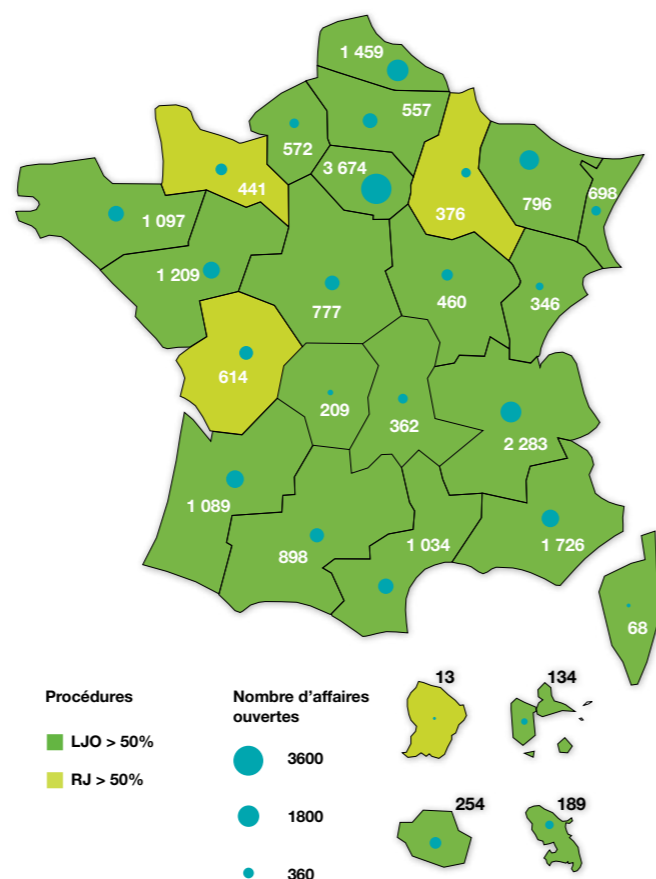
Focus

Plus de 70% des interventions AGS concernent des entreprises au statut SARL

A la fin du 4^e trimestre 2014, 85,7% des affaires AGS ouvertes sur les 12 derniers mois sont relatives à des sociétés commerciales. 72,5% des interventions portent plus spécifiquement sur des SARL (incluant les SARL unipersonnelles), part supérieure à leur représentativité dans le total des entreprises toutes formes juridiques confondues. La proportion des artisans et artisans-commerçants s'établit quant à elle à 4,7%.

Cartographie régionale

Nombre d'affaires AGS ouvertes en RJ et LJO par région au 31 décembre 2014 (sur 12 mois glissants)



Les régions où le nombre d'affaires AGS ouvertes sur les 12 derniers mois (données provisoires) est le plus élevé sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord-Pas-de-Calais. Par ailleurs, la part que représentent les liquidations judiciaires d'office dans ces procédures est prédominante dans la quasi-totalité des régions, à l'exception de la Guyane, de la Basse-Normandie, du Poitou-Charentes et de la Champagne-Ardenne qui ont une proportion de redressements judiciaires supérieure ou égale à 50% sur la période.

Evolution du nombre de procédures de sauvegarde ouvertes et d'interventions AGS en procédure de sauvegarde

Statistiques

Procédures de sauvegarde *	Données au 3 ^e trimestre 2014						Données provisoires au 4 ^e trimestre 2014					
	Juillet	Août	Sept.	Cumul		Evolution annuelle 12 mois glissants	Oct.	Nov.	Déc.	Cumul		
				3 ^e trim. 2014	12 mois glissants					4 ^e trim. 2014	12 mois glissants	
Procédures de sauvegarde *	206	58	117	381	1 668	+3,7%	159	162	107	428	1 653	
Dont interventions de l'AGS **	16	10	13	39	330	+5,1%	7	3	0	10	224	

Source. Délégation Unédic AGS (données arrêtées au 31 décembre 2014).

Avertissement. Ces statistiques sont susceptibles d'évoluer en raison des délais suivants : * la publication de la procédure de sauvegarde par le Greffe peut être postérieure à la date d'arrêt des données ; ** la conversion en redressement ou liquidation judiciaire et la transmission des relevés de créance par le mandataire judiciaire à la Délégation Unédic AGS peuvent être postérieures à la date d'arrêt des données. Même si elles ne sont pas totalement figées, les évolutions fournies sur 12 mois glissants indiquent des tendances fiables.

Faits marquants

Hausse du nombre de procédures de sauvegarde sur 12 mois glissants

Avec une évolution annuelle à fin septembre 2014 de +3,7% contre +4,4% à fin juin 2014 et +4,7% à fin mars 2014, l'augmentation sur 12 mois glissants du nombre de nouvelles sauvegardes se poursuit. En lien, le nombre de ces procédures ayant fait l'objet d'une intervention de l'AGS est également orienté à la hausse : +5,1% à fin septembre 2014 contre +7,7% à fin juin 2014 et +1,7% à fin mars 2014.

Sur les 39 interventions de l'AGS dans des procédures de sauvegarde ouvertes au 3^e trimestre 2014, 19 ont été réalisées pendant la période d'observation.

Au 31 décembre 2014, les régions cumulant le plus grand nombre d'interventions AGS dans des procédures de

sauvegarde ouvertes sur les 12 mois arrêtés à la fin du 3^e trimestre 2014 sont l'Île-de-France avec 12,0% des interventions, la région Rhône-Alpes avec 11,1%, la Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 9,9% et le Nord-Pas-de-Calais avec 8,7%.

Tendance

Vers une poursuite de l'augmentation du nombre de procédures de sauvegarde

Au vu des chiffres provisoires du 4^e trimestre 2014 (arrêtés au 31 décembre 2014), le nombre de sauvegardes devrait continuer à augmenter : 1 653 procédures ont déjà été ouvertes et recensées sur les 12 derniers mois, soit une hausse de +2,1% par rapport aux données provisoires des 12 mois précédents (chiffres arrêtés au 31 décembre 2013).

Evolution du nombre de salariés ayant nécessité l'intervention de la garantie AGS et du nombre de licenciements

Statistiques

Nombre de bénéficiaires de la garantie AGS	Oct.	Nov.	Déc.	Cumul		Evolution annuelle 12 mois glissants
	25 570	18 803	18 294	4 ^e trim. 2014	12 mois glissants	
				57 667	273 682	-4,2%

Nombre de licenciements dans les affaires AGS	Juillet	Août	Sept.	Cumul		Evolution annuelle 12 mois glissants
	11 860	9 248	6 115	3 ^e trim. 2014	12 mois glissants	
				27 223	125 556	-6,2%

Source. Délégation Unédic AGS (données arrêtées au 31 décembre 2014).

Avertissement. Les statistiques sur le nombre de licenciements sont susceptibles d'évoluer en raison du délai d'établissement et de la transmission des relevés de créance par les mandataires judiciaires à la Délégation Unédic AGS qui peuvent être postérieurs à la date d'arrêt des données. Ces chiffres ne s'analysent définitivement qu'avec un recul de 6 mois minimum.

Bénéficiaires : salariés ayant reçu au moins un paiement au titre de la garantie des salaires au cours de la période de référence. / **Licenciements :** concernent les salariés ayant une date de rupture du contrat de travail (CDI ou CDD) dans la période de référence.

Bénéficiaires

Baisse du nombre de bénéficiaires

Alors que son évolution sur 12 mois glissants était orientée à la hausse depuis la fin du 1^{er} trimestre 2012, le nombre de salariés bénéficiaires de la garantie AGS enregistre une diminution de -4,2% au 31 décembre 2014 (contre +0,7% au 30 septembre 2014 et +0,8% au 30 juin 2014).

Licenciements

Le nombre de licenciements dans les affaires AGS est en diminution de -6,2% sur 12 mois glissants à fin septembre 2014.

L'évolution de 2013 à 2014 des affaires AGS créées

Evolution

Une faible baisse des affaires AGS créées

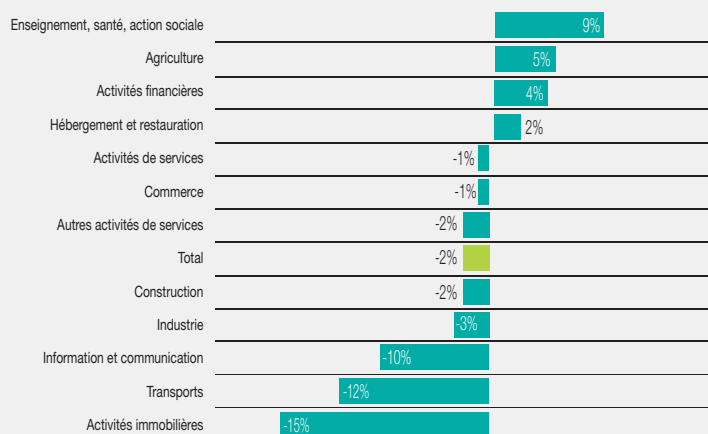
Avec 27 435 affaires créées, le nombre de défaillances d'entreprises pour lesquelles l'AGS a enregistré une première demande d'avance en 2014 a diminué de -1,9% par rapport à 2013. Cependant, sur les dix derniers exercices, ce nombre a connu deux fortes augmentations de +10,5% en 2008 puis +21,3% en 2009, et malgré les baisses enregistrées en 2010, 2011 et 2014, il est toujours très au dessus des niveaux enregistrés sur la période 2005-2008.

Les affaires créées par l'AGS en 2014 se répartissent entre des procédures collectives dont le jugement d'ouverture a eu lieu : en 2014 pour 81,2%, en 2013 pour 15,7%, en 2012 pour 2% et sur les années antérieures à 2012 pour 1,1%.

L'analyse par secteur d'activité du nombre d'affaires AGS créées entre 2013 et 2014 montre une très forte hausse pour le secteur enseignement – santé – action sociale (+9,1%) et dans une moindre mesure pour les secteurs de l'agriculture et des activités financières (+4,8% et +4,4%). Elle fait en revanche apparaître une forte baisse dans les secteurs liés aux activités immobilières et de transport avec respectivement -14,8% et -12,4%.

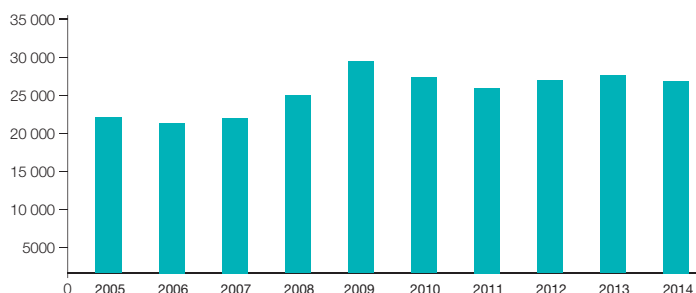
Le critère de la taille de l'entreprise ne permet pas d'appréhender des différences d'évolution en termes d'affaires créées puisqu'elles sont en baisse sur les tranches d'effectif de 10 à 49 salariés (-10,9%) ou de 50 salariés et plus (-24,7%) et stables sur les entreprises de moins de 10 salariés.

Evolution par secteur d'activité du nombre d'affaires AGS créées entre 2013 et 2014



Source. Délégation Unédic AGS

Evolution du nombre d'affaires AGS créées de 2005 à 2014



Source. Délégation Unédic AGS

Définition. Le nombre d'affaires créées au cours d'une période correspond au nombre d'affaires avec une première demande d'avance saisie sur la période (indépendamment de la date de jugement d'ouverture qui peut être antérieure à la période étudiée).

A noter

Mais de fortes hausses dans quelques régions

Dans 9 régions sur 26, le nombre d'affaires créées en 2014 s'est accru par rapport à 2013. Cette évolution à la hausse s'observe surtout dans le Limousin (+18,9%) et en Alsace (+14,3%), puis à un degré inférieur en Corse, en Poitou-Charentes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les régions Rhône-Alpes et Ile-de-France qui représentent ensemble 28,6% des affaires n'ont que très légèrement augmenté (+2,8% et +0,2%). A contrario, la région Champagne-Ardenne connaît la plus forte baisse en pourcentage (-15,3%) et le Languedoc en nombre d'affaires (-159).

Faits marquants

Seules progressent les affaires créées dont le jugement d'ouverture est une procédure de sauvegarde et celles qui sont récentes

Les affaires créées dont le JO est une procédure de sauvegarde ont augmenté entre 2013 et 2014 de +2,6%. Tandis que celles ayant un JO en redressement judiciaire diminue de -4,2% et les affaires ayant un jugement en liquidation judiciaire d'office stagnent avec -0,3%.

Sur le critère de l'ancienneté, nous observons une nette augmentation (+9,2%) des affaires créées relatives à des entreprises ayant moins de deux années d'existence.